

Formation biquilifiante

2 SPÉCIALITÉS BRJEPS :
Activités Physiques pour Tous
& Animation Sociale

1 formation, 2 diplômes

2 compétences :

- Educateur sportif
- animateur social

Option UCC «diriger un ACM»
(accueil collectif de mineurs)

CONDITIONS D'ACCÈS

Formation ouverte aux salariés, emplois d'avenir, contrats aidés, demandeurs d'emploi...

SPÉCIALITÉ APT : avoir satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation (admissibilité) ou être titulaire d'un diplôme délivré par une fédération sportive agréée par le ministère des sports, d'un brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports (BAPAAT), de tout diplôme de niveau IV ou supérieur dans le champ du sport ou d'un certificat de qualification professionnelle "animateur de loisirs sportifs".

SPÉCIALITÉ AS : avoir satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation (admissibilité) ou être titulaire d'une des qualifications suivantes : Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT), Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), Diplôme Professionnel d'Aide Soignant (DPAS), Diplôme d'Etat Aide Médico-Psychologique (DEAMP), CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Services aux personnes. Toutefois, les personnes possédant une expérience d'une durée au moins égale à six mois dans le champ de l'animation à temps complet, de manière continue ou non, en qualité de professionnel ou bénévole peuvent obtenir l'attestation de réussite aux exigences préalables. Pour cela, les candidats doivent constituer un dossier retraçant leur expérience en matière d'animation et explicitant leurs motivations pour cette spécialité qui sera présentée lors d'un entretien oral.

*Accès conditionné par la réussite
 aux épreuves de sélection :*

JEU. 6 DECEMBRE 2016 ou VEN. 6 JANVIER 2017
 (au choix du candidat)

FORMATION EN ALTERNANCE BRJEPS APT/AS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

1^{re} promotion :

Niveau IV

Début de formation : 16 janvier 2017

Fin de formation : 29 juin 2018



« Animer et favoriser
 la participation des publics »

Publics : enfants, jeunes, personnes âgées, personnes en milieu hospitalier, en situation de handicap...



DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

- Durée 800 heures, formation en alternance avec 1 ou 2 regroupements mensuel(s).
- Tarifs : 7600€ (9,50€/h) - demandeur d'emploi : 5600€ (7€/h).
- Option UCC «diriger un ACM» durée 70 heures, tarif : 665 €.
- Frais relatifs aux sélections : 35€ (non remboursables).

PRATIQUE

- Lieu de formation : PANAZOL (agglomération de Limoges - 87).
- Différents modes de financement sont éventuellement possibles : votre employeur, CPF, OPCA, Régions, Pôle Emploi, DRJSCS, Union Européenne, etc...
- Possibilités d'hébergement, espace de restauration sur place possible.
- Accompagnement pour le montage des dossiers.
- Conseils pour la recherche de financement.

ENEP a formé près de 300 animateurs professionnels et plus de 120 animateurs BAFA. Elle accueille actuellement 82 stagiaires sur les cursus qualifiants BRJEPS, DEJEPS et DESJEPS stagiaires à Panazol (87).

Information / Inscription

ENEP 19 Place du Commerce 87350 PANAZOL
 05.55.06.06.20 - enep.fr - formation@cac-panazol.com

ENEP organisme de formation professionnelle de l'association CAC PANAZOL
 Centre Social agréé d'Education Populaire et "Tiers de confiance" par l'URSSAF

Association loi 1901
 N° de déclaration d'activité :
 74.87.01077.87



R É G I O N
 AQUITAINE
 LIMOUSIN
 POITOU-CHARENTES

